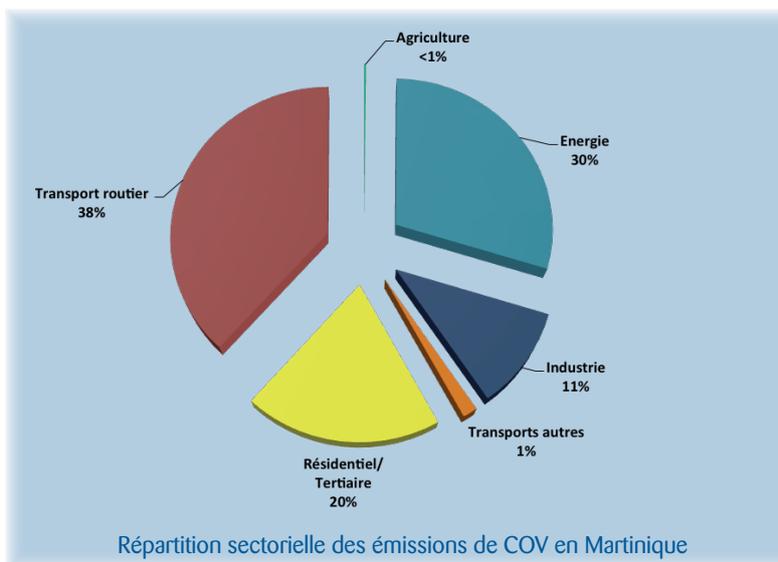




Sources

Les COV sont multiples. Ils correspondent aux hydrocarbures (émis par évaporation des bacs de stockage pétroliers ou lors du remplissage des réservoirs automobiles), aux composés organiques (provenant des procédés industriels, de la combustion incomplète des combustibles et carburants, des aires cultivées), aux solvants (émis lors de l'application de peintures et d'encres, lors du nettoyage des surfaces métalliques et des vêtements)...



Les émissions de COV en chiffres

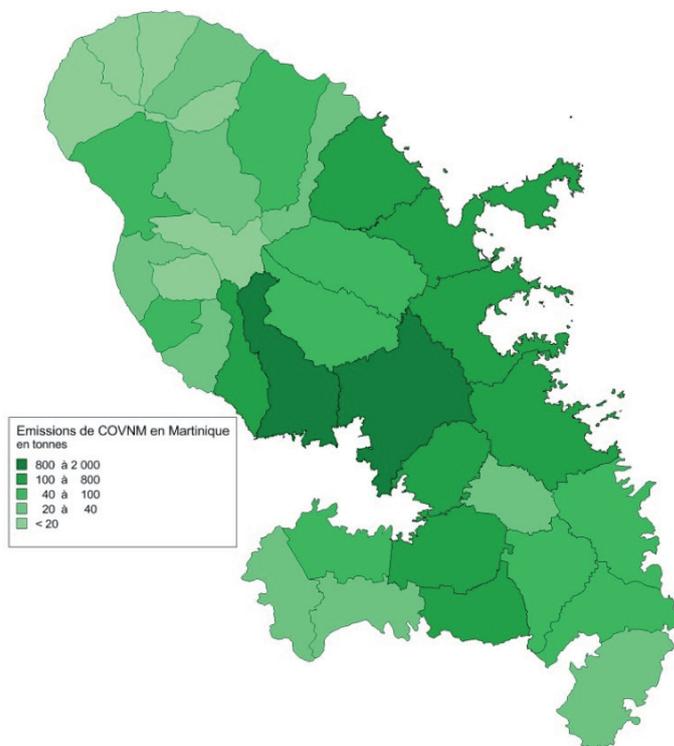
En 2010, près de 5000 tonnes de COV ont été émises dans l'air en Martinique.

Le trafic routier rejette 38% des émissions de COV soit 1900 tonnes. Les véhicules essences sont responsables de la majeure partie de ces rejets.

Le secteur de l'énergie est le second émetteur régional de COV avec 1480 tonnes. Les émissions proviennent principalement de la distribution et du stockage de carburant automobile.

Le secteur résidentiel/tertiaire émet 990 tonnes de COV liées à l'utilisation domestique de peinture et de solvants.

Enfin, l'industrie, avec 540 tonnes émises, représente 11% des rejets. La combustion dans l'industrie agro-alimentaire et l'utilisation de solvants sont les principaux responsables de ces émissions.



Répartition spatiale des émissions de COV - Année 2010

Les communes du centre sont les plus émettrices de par l'influence du trafic automobile dense et des activités industrielles. Les autres communes traversées par des axes routiers de plus de 15000 véhicules/jour connaissent également des émissions de COV plus élevées.